ALLOCATIONS FAMILIALES
les Caf en Île-de-France

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

N°95 - Avril 2023

LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021

La population francilienne couverte par la prime d'activité au 31 décembre 2021

Taux régional : 11 %

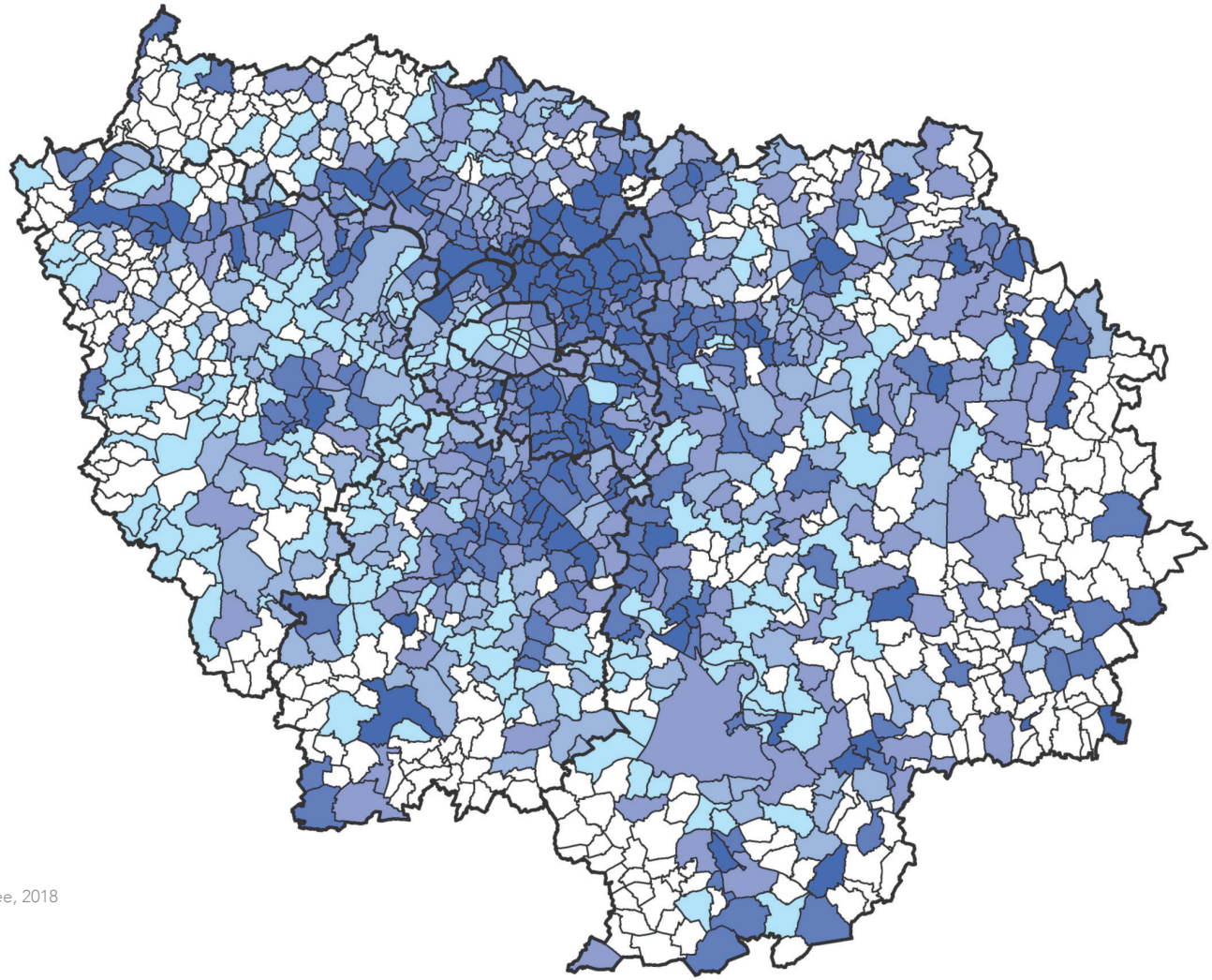

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2021 & Insee, 2018

©Admin express cog 2.0 IGN 2020 ; réalisation : Ctrad avril 2023

Plus de 671 200 allocataires franciliens perçoivent la prime d'activité (Pa) versée par les caisses d'allocations familiales (caf) d'Île-de-France, au 31 décembre 2021. Ce niveau est l'un des plus importants constatés en Île-de-France depuis la mise en vigueur de la prime d'activité au 1er janvier 2016. Les effectifs de personnes bénéficiaires de la prime d'activité à la fin du mois de décembre 2021 ont progressé de 1,2 %, comparés à ceux de la fin juin 2021. Ainsi, la légère tendance à la hausse observée lors du deuxième trimestre 2021[1] se confirme au cours du second semestre et plus particulièrement au cours du quatrième trimestre 2021. De plus, cette faible hausse sur le second semestre 2021 concerne essentiellement, les allocataires cumulant le revenu de solidarité active et la prime d'activité qui ont augmenté de plus de 8 % entre septembre et décembre 2021.

Les masses financières ont quant à elles légèrement diminué sur ce second semestre, notamment au cours du quatrième trimestre. Les tendances inverses constatées entre les montants financiers et le nombre de personnes bénéficiaires de la prime d'activité traduisent une baisse du montant moyen perçu par les allocataires de la prime d'activité. Ce montant a en effet diminué de 5,4 % entre juin 2021 et décembre 2021 pour atteindre 187 euros, soit une baisse de 11 euros. Cette décroissance est notamment due à une inflation importante en fin d'année 2021, et une reprise heurtée de l'activité économique en Île-de-France.

UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ AU COURS DU SECOND SEMESTRE 2021

Après un impact limité de la crise sanitaire sur le nombre d'allocataires percevant la prime d'activité en 2020[2], l'année 2021 se caractérise par la stabilité de ces effectifs. En effet, de décembre 2020 à décembre 2021, le nombre d'allocataires ouvrant droit à cette prestation a progressé de moins de 1 %.

Alors que le nombre de personnes bénéficiaires de la prime d'activité a légèrement baissé au cours du premier semestre 2021, notamment au début de l'année, il augmente lors du second semestre. L'année 2021 a connu, tout comme l'année précédente, une période de confinement au cours du deuxième trimestre qui a ralenti le dynamisme du marché du travail. Cependant, l'activité économique au cours du second semestre 2021 a été relativement dynamique avec une hausse du produit intérieur brut qui dépasse son niveau de la fin 2019, de + 1,5% à la fin de 2021[3]. Par ailleurs, la consommation des ménages retrouve un niveau semblable à celui d'avant crise[4]. En revanche, le marché du travail connaît toujours des tensions sur certains secteurs professionnels[5]. Ces résultats ambivalents rendent difficile l'interprétation de l'augmentation du nombre d'allocataires bénéficiant de la prime d'activité au cours du second semestre. Par ailleurs, la forte baisse du taux de chômage enregistrée sur l'année, liée en grande partie à une hausse du taux d'activité des 15-24 ans[6] ne joue cependant pas sur la hausse du nombre de personnes bénéficiaires de la prime d'activité. En effet, le nombre et la part des moins de 25 ans parmi les allocataires bénéficiant de la prime d'activité ont atteint leur niveau le plus faible depuis 2019 au cours du dernier trimestre 2021.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des personnes bénéficiaires de la prime d'activité a peu varié comparé à celui constaté au 30 juin 2021 (+1,2 %) (cf. tableau 1). Cette faible augmentation a été observée au cours du quatrième trimestre après une stabilisation des effectifs sur la période du troisième trimestre. Ces tendances sont semblables à celles du niveau national, mais dans des proportions moins importantes[7].

Ces évolutions distinctes des effectifs de personnes bénéficiaires de la prime d'activité entre le troisième et le quatrième trimestre s'expliquent en partie par une saisonnalité de la prestation. En effet, chaque année, ces effectifs ont tendance à baisser au troisième trimestre et à augmenter au cours du dernier trimestre. Cette saisonnalité de la prestation s'expliquerait par une baisse globale de l'emploi en été suivie d'une hausse au trimestre suivant[8].

L'évolution positive observée entre septembre et décembre 2021 s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre d'allocataires cumulant des droits à la prime d'activité et au revenu de solidarité active (Rsa). Au cours de cette même période, le nombre d'allocataires percevant la prime d'activité sans droit au Rsa baisse de plus de 1 200, quand celui cumulant ces deux prestations augmente de près de 9 500.

[1] M. Antol, « Les allocataires bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France, au 30 juin 2021 », *Bulletin d'information*, n°90, septembre 2022.
[2] M. Antol, « Les allocataires bénéficiaires de la prime d'activité et l'impact de la crise sanitaire en Île-de-France, au 30 juin 2021 », *Bulletin d'information*, n°83, novembre 2021.
[3] J. Pouget, O. Simon, « Point de conjoncture du 8 février 2022 », *Point de conjoncture Insee*, février 2022
[4] *Id.*
[5] M. Niang, F. Chartier, F. Lainé, « Les tensions sur le marché du travail en 2021 », *Publication Dares*, n° 45, septembre 2022.
[6] J. Baleyte, D. Fath, J. Pouget, O. Simon, « Reprise sous contrainte », *Note de conjoncture Insee*, n°37, décembre 2021, p.33.
[7] Le nombre de bénéficiaires au niveau national augmente de 0,2 % entre juin et septembre 2021, et de 2,3 % entre septembre et décembre 2021, cf. M. Delmas, « La prime d'activité fin mars 2022 », *Prime d'activité conjoncture*, n°22, juillet 2022.
[8] M. Delmas, *op. cit.*

Ainsi, en Île-de-France, plus de 9,5 % des personnes bénéficiaires de la prime d'activité cumulent les deux droits au 31 décembre 2021.
L'ensemble des départements d'Île-de-France suit cette dynamique régionale. En effet, quel que soit le département francilien, les effectifs d'allocataires bénéficiaires de la prime d'activité augmentent entre juin et décembre 2021 : de 0,1 % dans l'Essonne à 2,3 % en Seine-et-Marne (cf. tableau 1).
Entre juin et septembre 2021, ces effectifs sont stables en région francilienne. L'ensemble des départements connaissent également une stabilité du nombre de personnes allocataires de la prime d'activité sur cette période. Ainsi, les départements franciliens connaissent, entre septembre et décembre 2021, une évolution positive du nombre de personnes bénéficiaires de la prime d'activité allant de 0,6 % pour le Val-de-Marne à 1,9 % pour les Hauts-de-Seine.

La population couverte par la prime d'activité connaît elle aussi une légère hausse de ses effectifs. Cette population couverte correspond à l'ensemble des individus bénéficiant de la prime d'activité, soit l'allocataire, son ou sa conjointe, ainsi que les enfants ou personnes à charge[9]. Ainsi, la population francilienne couverte par la prime d'activité au 31 décembre 2021 représente 11,4 % de l'ensemble de la population francilienne, soit plus de 1 393 900 personnes. Ces effectifs ont peu changé depuis le second semestre 2020 au niveau régional (1 385 300 au 31 décembre 2020[10]) et infrarégional. Ainsi, la Seine-Saint-Denis reste le département ayant la part de population couverte par la prime d'activité la plus élevée de la région (17,3 %) suivi du Val d'Oise (13,3 %) puis de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-de-Marne qui ont des taux de couverture proche de 12 %, viennent ensuite les départements des Yvelines (10,0 %), des Hauts-de-Seine (8,5 %) et de Paris (7,8 %) (cf. tableau 1).

Les allocataires franciliens bénéficiant d'un droit à la prime d'activité, sont moins dépendants des prestations versées par les caf, que l'ensemble des allocataires franciliens. L'indicateur du taux de dépendance calcule la part des prestations perçues dans les revenus des allocataires. Ainsi, parmi l'ensemble des personnes bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France, la part de ceux ayant un taux de dépendance aux prestations supérieur à 75 % est faible (4,1 %) comparativement à celui de l'ensemble des allocataires (9,9 %). Cette différence s'explique par les revenus d'activité inhérents au statut des ayants droit à la prime d'activité (cf. tableau 1).

Tableau 1 - Répartition des personnes bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 31 décembre 2021

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Allocataires de la prime d'activité	**101 298**	**69 913**	**118 988**	**78 679**	**85 478**	**69 804**	**74 095**	**72 983**	**671 239**
Dont prime d'activité seule	89 334	63 929	105 983	70 646	78 754	64 069	68 184	66 594	607 493
Dont Rsa et prime d'activité	11 964	5 984	13 005	8 033	6 724	5 735	5 911	6 389	63 745
Avec au moins une bonification individuelle	90 894	64 665	108 526	72 735	80 202	65 604	69 404	67 909	619 939
Avec majoration pour isolement	3 223	2 908	6 279	4 189	4 967	3 773	4 740	4 359	34 438
Évolution semestrielle du 30-06-2021 au 31-12-2021 (en %)	1,6	1,4	1,2	0,5	2,3	1,6	0,1	1,2	1,2
Évolution trimestrielle du 30-06-2021 au 30-09-2021 (en %)	0,2	-0,5	0,3	-0,2	0,5	0,3	-0,7	0,2	0,0
Évolution trimestrielle du 30-09-2021 au 31-12-2021 (en %)	1,3	1,9	0,9	0,6	1,8	1,4	0,9	1,0	1,2
Population couverte par la prime d'activité	**170 490**	**137 154**	**280 844**	**165 260**	**175 293**	**143 116**	**157 864**	**163 905**	**1 393 926**
Part de la population couverte par la prime d'activité (en %)	7,8	8,5	17,3	11,9	12,5	10,0	12,2	13,3	11,4
Part des dépendants à plus de 75% des prestations caf parmi les allocataires de la Pa	**4,5**	**3,5**	**5,1**	**4,3**	**3,4**	**3,3**	**3,6**	**4,0**	**4,1**
Part des dépendants à plus de 75% des prestations caf parmi l'ensemble des allocataires	19,8	14,9	23,9	18,6	14,2	12,4	14,4	16,5	17,4

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2021 ; Insee, Rp 2018.
Lecture : Fin décembre 2021, près de 101 300 allocataires parisiens bénéficient de la prime d'activité.

[9] Un enfant au sens de la Pa vit au sein du foyer de l'allocataire, est âgé de moins de 25 ans, a un lien de parenté jusqu'au 4ème degré avec l'allocataire et a des ressources trimestrielles moyennes inférieures au montant de la majoration.
[10] M. Antol, *op.cit.*, n°90, septembre 2022.

En glissement annuel, l'ensemble des personnes bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France au 31 décembre 2021 est légèrement supérieur à celui de décembre 2020 (+ 0,7 %) (cf. figure 1).

Par ailleurs, le nombre d'allocataires bénéficiaires de la prime d'activité sans majoration connaît une légère progression entre juin et décembre (de plus de 7 900 allocataires), après la faible baisse observée entre décembre 2020 et juin 2021 (d'un peu plus de 4 300 allocataires).

Quant aux allocataires bénéficiant de la prime d'activité avec majoration pour isolement, leur nombre connaît une très légère croissance continue depuis décembre 2020, de plus de 400 allocataires sur chacun des deux semestres 2021.

En glissement annuel, le nombre d'allocataires bénéficiaires de cette majoration a augmenté de 2,5 %, et la part des personnes dans cette situation s'est ainsi maintenue à un peu plus de 5 % depuis décembre 2020.

Figure 1 - Nombre d'allocataires de la prime d'activité, avec et sans majoration en fin de semestre et évolution en glissement annuel

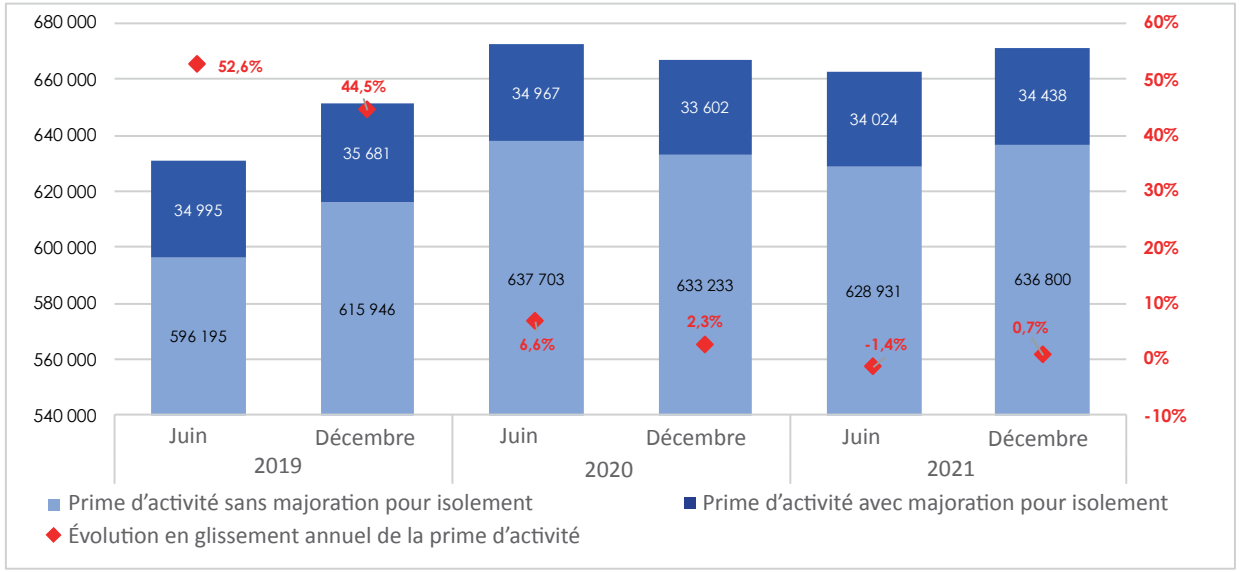

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2019, 2020 et 2021.
Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité entre décembre 2020 et décembre 2021 s'élève à 0,7 %.

LES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ RESTENT STABLES AU COURS DE L'ANNÉE 2021

Le nombre d'allocataires ayant droit à la prime d'activité et étant âgés de 25 ans ou plus au 31 décembre a augmenté de 2,1 % entre le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2021, soit une augmentation de près de 11 800 personnes ayant ce profil (cf. figure 2).

À l'opposé, le nombre d'allocataires bénéficiaires de la prime d'activité de moins de 25 ans a baissé de 3,3 % entre le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2021, soit une diminution de plus 3 500 personnes.

La part des personnes bénéficiaires de la prime d'activité et ayant moins de 25 ans connaît une baisse modérée, mais continue depuis juin 2019, celle-ci se confirme au cours du second semestre 2021, soit une baisse de plus de 2 points au cours de cette période.

L'ensemble des allocataires bénéficiaires d'un droit à la prime d'activité percevant au moins une fois la bonification dans les trois mois précédents le 31 décembre 2021 a augmenté de 1,6 %, soit près de 9 900 individus sur ce semestre.

Figure 2 - Nombre d'allocataires de la prime d'activité selon leur âge et leur droit à la bonification, en Île-de-France

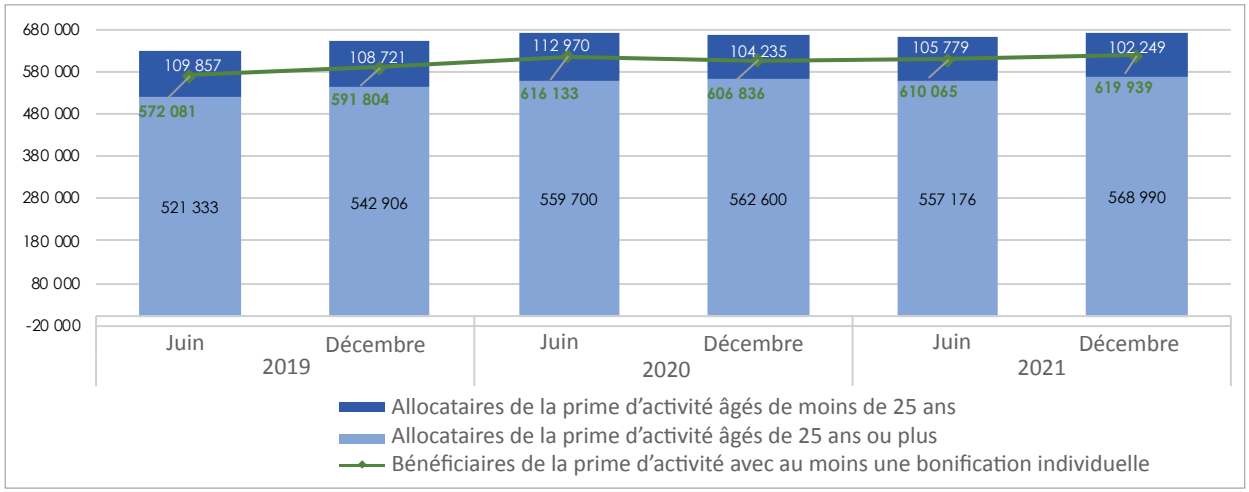

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2019, 2020 et 2021.
Lecture : Fin décembre 2021, plus de 102 200 allocataires franciliens âgés de moins de 25 ans bénéficient de la prime d'activité.

Figure 3 - Composition familiale des personnes bénéficiaires de la prime d'activité comparée à l'ensemble des allocataires, en Île-de-France

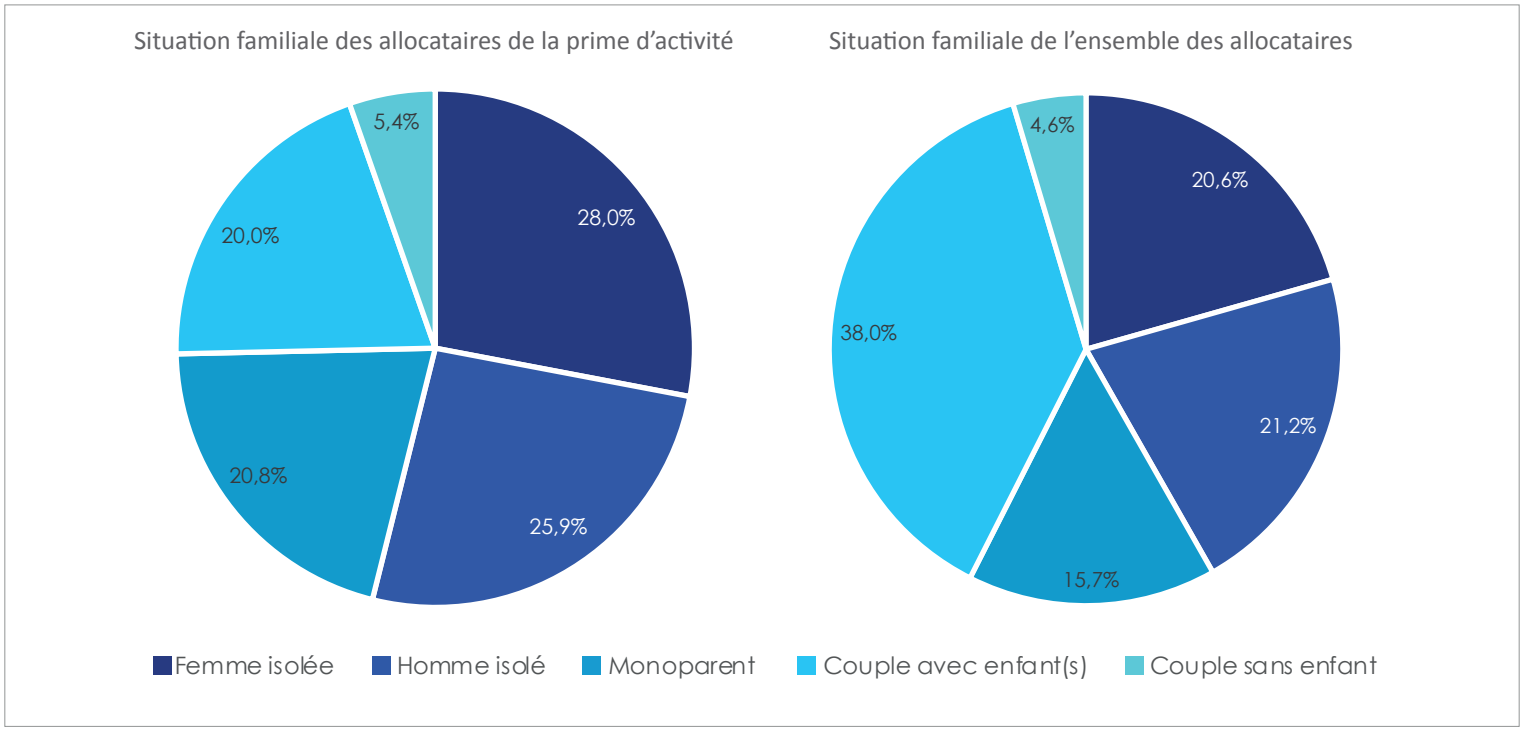

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2021.
Lecture : En Île-de-France, fin décembre 2021, 53,9 % des allocataires de la prime d'activité sont isolés.

La structure familiale des personnes ayant droit à la prime d'activité en Île-de-France est différente de celle de l'ensemble des allocataires franciliens au 31 décembre 2021 (cf. figure 3). En effet, les isolés et les familles monoparentales sont surreprésentés parmi les personnes bénéficiaires de la prime d'activité, comparées à leur représentation parmi l'ensemble des allocataires.
Ainsi, les personnes isolées représentent 53,9 % des personnes bénéficiaires de la prime d'activité contre 41,8 % parmi l'ensemble des allocataires. De plus, les isolés bénéficiaires de la prime d'activité sont majoritairement des femmes (51,9 %) alors que l'ensemble des allocataires isolés sont majoritairement des hommes (50,7 %).
Quant aux monoparents, ils représentent 20,8 % des personnes bénéficiaires de la prime d'activité alors que seuls 15,7 % de l'ensemble des allocataires sont dans cette situation. À l'inverse, les couples avec enfant(s) sont sous-représentés parmi les personnes bénéficiaires de la prime d'activité comparativement à leur représentation parmi l'ensemble des allocataires. Ainsi, 20,0 % des personnes avec un droit à la prime d'activité sont en couples avec enfant(s), quand ce type de familles représente 38,0 % de l'ensemble des allocataires.
Enfin, les couples sans enfant restent largement minoritaires tant parmi les personnes bénéficiaires d'un droit à la prime d'activité (5,4 %) que parmi l'ensemble des allocataires (4,6 %).

UNE CROISSANCE DES FLUX À LA FIN DU DEUXIÈME SEMESTRE 2021

Entre le 30 juin et le 31 décembre 2021, les effectifs des personnes bénéficiaires d'un droit à la prime d'activité en Île-de-France augmentent de près de 8 300 allocataires. Cependant, cette croissance varie selon les trimestres, avec une faible augmentation de plus de 230 allocataires au troisième trimestre, contre plus de 8 000 au quatrième trimestre 2021.

En effet, lors du quatrième trimestre 2021, les flux d'entrants et de sortants[11] du dispositif s'intensifient en Île-de-France, notamment le flux entrant qui est le plus élevé des années 2020 et 2021.
Ainsi, plus de 136 300 allocataires bénéficient de la prime d'activité au 31 décembre 2021 alors qu'ils n'en bénéficiaient pas au 30 septembre de la même année (cf. figure 4). Le flux entrant du quatrième trimestre 2021 représente ainsi 25,1 % de plus que le flux enregistré entre juin et septembre 2021, mais seulement 2,8 % de plus que celui observé entre septembre et décembre 2020.
Les entrants dans le dispositif sont soit des personnes ayant déjà droit à cette prestation au trimestre précédent sans avoir fait les démarches nécessaires pour l'obtenir, soit des personnes sans emploi ou avec des ressources trop élevées au trimestre précédent. L'accélération du flux d'entrants lors du troisième trimestre résulte en partie d'une augmentation du nombre d'entrants bénéficiant au préalable du Rsa.

En décembre 2021, le nombre d'entrants dans le dispositif de la prime d'activité et bénéficiant du Rsa au trimestre précédent s'élève à un peu plus de 27 400 allocataires, représentant une croissance de 17,4 % par rapport à ce profil d'allocataires considéré en juin 2021.

Ce niveau d'entrants est comparable à celui observé en décembre 2020. Cependant, la grande majorité du flux entrant dans la prime d'activité correspond à des entrants ne bénéficiant pas du Rsa au trimestre précédent, et ce quelle que soit la période. Plus de 108 800 entrants sont dans cette situation au 31 décembre 2021, soit 16,2 % de l'ensemble des allocataires bénéficiaires d'un droit à la prime d'activité au 31 décembre 2021.

Ces nouveaux allocataires, ne bénéficiant pas du Rsa au trimestre précédent, sont plus nombreux qu'en septembre 2021, ainsi qu'en décembre 2020 (respectivement près de 85 600 et plus de 105 300 entrants dans cette situation).

Figure 4 - Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa par trimestre

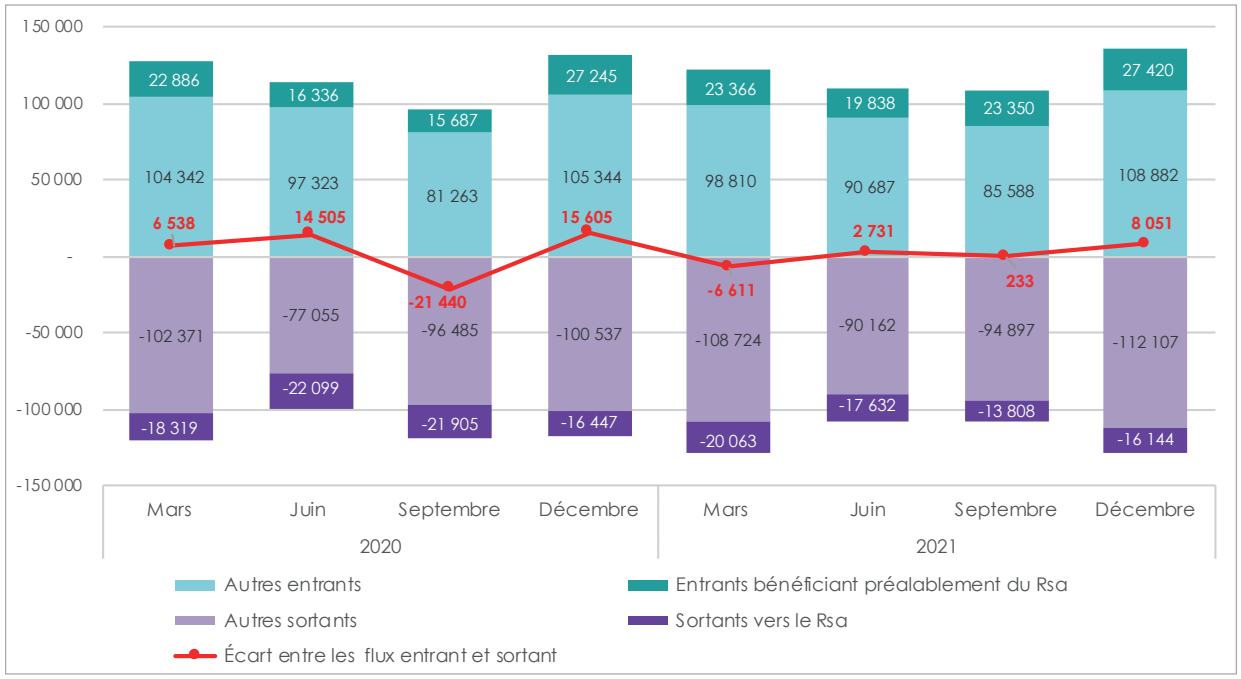

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020 et 2021.
Lecture : Entre septembre et décembre 2021, environ 108 900 foyers, issus de toutes autres situations que le Rsa, sont entrés dans le dispositif de la prime d'activité.

Par ailleurs, le flux sortant, observé au cours du quatrième trimestre 2021, se positionne aussi parmi les deux plus importants des années 2020 et 2021. Plus de 128 300 allocataires ne touchent plus la prime d'activité au 31 décembre 2021 contre plus de 108 700 allocataires au 30 septembre 2021 alors qu'ils en bénéficiaient à la fin du trimestre précédent. Il existe trois principaux motifs de sorties de la prime d'activité : des ressources devenues trop élevées, une absence d'activité professionnelle ou une absence de revenus[12].
D'autres motifs moins courants expliquent aussi la sortie de ce dispositif comme un déménagement, une absence de régularité de séjour ou une renonciation à son droit.

En cas d'absence d'activité ou de ressources absentes, les sortants peuvent bénéficier du Rsa ou ouvrir droit à une allocation assurance-chômage. Les sortants du dispositif sur ces deux trimestres sont majoritairement des allocataires ne bénéficiant pas du Rsa à leur sortie de la prime d'activité. Ainsi, parmi les 128 300 sortants du dispositif entre septembre et décembre 2021, 87,4 % ne perçoivent pas le Rsa en décembre 2021. Ce taux est quasi-identique à celui du trimestre précédent (87,3 %).

[11] Les flux entrants et sortants sont calculés par trimestre. On compte parmi les entrants les allocataires avec une prime d'activité suspendue au trimestre précédent ou non concernés par la prestation. De même, les allocataires percevant la prime d'activité à un trimestre, mais ayant une prime d'activité suspendue au trimestre suivant sont comptabilisés dans le flux sortant.
[12] M. Delmas, « Estimations avancées des évolutions du nombre de foyers allocataires de la prime d'activité », *Prime d'activité conjoncture*, octobre 2021.

L'écart entre « autres entrants » et « autres sortants » du dispositif est négatif pour les troisième et quatrième trimestres 2021, contrairement à celui constaté entre les «entrants bénéficiant préalablement du Rsa » et les « sortants vers le Rsa ». Ainsi, l'augmentation du nombre d'allocataires bénéficiant de la prime d'activité lors du second semestre 2021 se conjugue avec une augmentation du nombre de personnes bénéficiant de droit au Rsa au trimestre précédent.

Ce résultat se rapproche de l'observation abordée *supra* quant à l'augmentation du nombre d'allocataires lors des troisième et quatrième trimestres 2021 qui est essentiellement liée à la progression du nombre d'allocataires cumulant les deux dispositifs. En effet, parmi les entrants dans le dispositif prime d'activité au 31 décembre 2021 et qui percevaient le Rsa au trimestre précédent, près des deux tiers d'entre eux restent dans le dispositif Rsa et cumulent ainsi les deux prestations.

Ce maintien de droit pour les entrants dans la prime d'activité bénéficiant préalablement du Rsa résulte d'une volonté politique d'accompagner les personnes ayant récemment trouvé un emploi, en assurant une valorisation de leurs revenus lors de leur nouvelle insertion par l'emploi.

UNE BAISSE SAISONNIÈRE DES MONTANTS FINANCIERS LIÉS À LA PRIME D'ACTIVITÉ

Entre la fin du deuxième et du troisième trimestre 2021, les masses financières totales[13] liées à la prime d'activité ont baissé de 2,1 % (cf. figure 5). Cette tendance s'infléchit entre le troisième et le quatrième trimestre avec une baisse plus modérée de 0,9 %. Ainsi, le montant total des masses financières liées à la prime d'activité versé par les caf franciliennes au titre du quatrième trimestre 2021 est inférieur de près de 3 % à celui du deuxième trimestre de la même année. La décroissance des dépenses totales liées à la prime d'activité engagée dès le troisième trimestre s'explique en partie par la saisonnalité de la prestation vue *supra*.

En glissement annuel, le montant total des dépenses liées à la prime d'activité, versé par les caf franciliennes lors du quatrième trimestre 2021, est inférieur d'un peu plus de 0,9 % à celui de 2020. L'évolution de ces dépenses au cours de l'année 2021 est versatile. Après avoir connu une importante baisse entre le quatrième trimestre 2020 et le premier de 2021 (- 2,5 %), les masses financières liées à la prime d'activité ont fortement progressé entre le premier et le deuxième trimestre 2021 (+ 4,7 %) pour finalement revenir, lors des deux derniers trimestres de 2021, à un niveau proche, mais légèrement supérieur à celui de décembre 2019, soit avant la crise sanitaire.

En raisonnant par semestre, la diminution des masses financières totales liées à la prime d'activité se confirme. Le montant total des masses financières liées à la prime d'activité lors du deuxième semestre de 2021 est quasi-identique (0,3 %) à celui du premier semestre de la même année. En glissement annuel, la diminution de ce montant total est légèrement plus marquée (de 0,9 %). Avec une décroissance continue de ces dépenses depuis le second semestre 2020, la baisse par semestre de ces montants reste cependant relativement faible (inférieure à 1 %).

Ainsi, les masses financières liées à la prime d'activité connaissent une évolution différente de celle du nombre de foyers allocataires. En effet, la stabilisation avec une faible tendance à la hausse du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (voir *supra*) coïncide avec une tendance à la baisse des montants associés à la prime d'activité. La baisse de ces montants et la hausse du nombre d'allocataires percevant cette prestation impliquent obligatoirement une baisse du montant moyen de la prime d'activité. Ainsi, le montant moyen de la prime d'activité par allocataire et par mois diminue au cours du second semestre passant de 198 euros en juin 2020 à 187 euros en décembre 2021, il reste cependant supérieur au montant moyen national, de 7 euros.

De plus, contrairement aux évolutions du nombre d'allocataires bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France, les dépenses liées à cette prestation dans la région ne suivent pas la dynamique constatée au niveau national. Cette dissociation entre la région francilienne et le niveau national s'observe plus particulièrement au cours du dernier trimestre. Alors que les dépenses liées à la prime d'activité diminuent au cours du troisième trimestre dans des proportions comparables, en Île-de-France et au niveau national (respectivement de 2,1 % et de 1,6 %), ce n'est plus le cas entre septembre et décembre 2021. Au cours de cette dernière période, les dépenses liées à la prime d'activité augmentent légèrement au niveau national (+ 0,5 %), alors qu'elles baissent à l'échelle de la région d'Île-de-France (- 0,9 %). Cette différence d'évolution des dépenses liées à la prime d'activité s'explique notamment par une reprise de l'activité économique moins forte au sein du territoire francilien, qu'au niveau national[14].

[13] Les masses financières totales englobent la prime d'activité avec et hors bonification.
[14] « Bilan économique 2021 – Île-de-France. Une reprise économique moins vive en Île-de-France qu'en France », *Insee conjoncture Île-de-France*, n°39, juin 2022.

Figure 5 - Les masses financières (en millions d'euros) par trimestre et le nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité (en milliers) en fin de trimestre

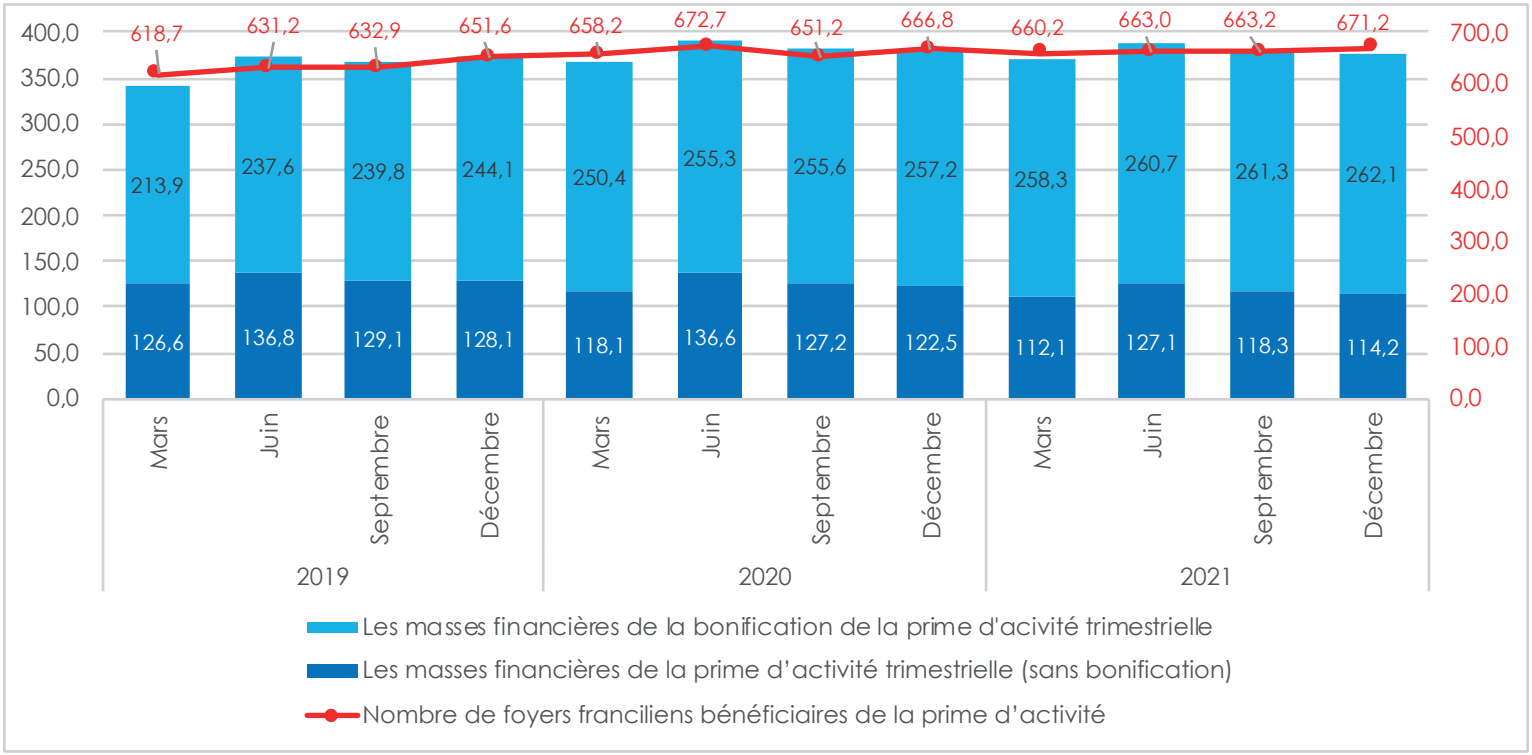

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2021.
Lecture : Au cours du quatrième trimestre 2021, plus de 376 millions d'euros sont versés à un peu plus de 671 200 foyers allocataires au titre de la prime d'activité en Île-de-France.

Gilles N'Guia
Ctrad – caf en Île-de-France

Ce bulletin d'information des caf en Île-de-France est une publication de la ctrad, service d'études des caf en Île-de-France

• Directeur de la publication : Robert Ligier
• Cartographie : Gilles N'Guia
• Impression : SIRI caf de Paris
• Site: www.ctrad-caf-idf.fr
• Rédacteurs : Nadine Pontou, Gilles N'Guia
• Conception et réalisation graphique SIRI : Marion Gonnet
• Numéro ISSN 2266-4076

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision
N°95-Avril 2023